

COMPTE RENDU **de la réunion du comité de direction du Mercredi 29 Janvier 2020**

Présents :

Sylvain LEFEBVRE (SL) –
Kristel MEYER COCAGNE (KC) – Morgan OLIVIERO (MO) - Dominique PRIGENT (DP) – Patrick VASSEUR (PV) - Pierre JOSSE (PJ) – Antoine MATHIAUD (AM) - Jean-Pierre DOMBOY (JPD) – Olivier GUILLAUD (OG) – Dominique PRIGENT (DP)- Albert BONDIL - Héroïse JURADO-CELANT (HJ) – Thibault CELANT (TC) – Olivier GUILLAUD (OG)

+ Fabrice TEJOU (directeur) (FT)

Présentation de Mobisport Concept

Présentation par LAURENT MAZMANIAN de la société Mobisport Concept :

La société est partenaire de la FFT depuis Janvier 2019, ainsi que de l'US Open, la FIBA ou encore la FED CUP

L'objectif de Mobisport est d'équiper les courts de tennis de bancs publicitaires de qualité et solides avec bacs isothermes, avec également la possibilité d'ajouter des parasols. (2 bancs par terrain).

En échange, et afin de rentabiliser cette installation, Mobisport se charge de trouver des annonceurs/partenaires susceptibles de faire de la publicité payante visible/affichée sur ces bancs.

Il est tout à fait envisageable selon les souhaits du partenaire et la volonté du club (et de manière optionnelle) d'y ajouter des supports de communication sur les filets ou encore sur des bâches en fond de court.

Mobisport s'engage à reverser 10% au club de la somme perçue auprès des partenaires.

Nous avons informé à LM, (fondateur de Mobisport Concept), que le club ayant déjà quelques partenaires : nous souhaitons qu'aucune démarche de recherche de partenaires concurrents dans leurs domaines ne pourra être effectuée.

Le Comité a également exprimé sa volonté de pouvoir donner son avis sur le choix des annonceurs potentiels.

Mobisport assure la prise en charge en cas de vol ou de casse des bancs, pour information le poids des bancs est suffisamment lourd pour qu'ils ne soient « volés ».

Enfin, Lors de la présentation de Mobisport Concept, il nous a aussi été précisé la possibilité d'avoir des bornes de recharge téléphonique selon le même principe, qu'il pourrait être intéressant de déployer au sein du Club house.

Communication interne et digital :

- Le club doit associer les différents partenaires lors de ces communications (mails, affichages...) -
Le club doit relayer les campagnes publicitaires des partenaires (mails, affichages) - Le club peut associer les partenaires désireux et disponibles aux événements du club (animations, tournois).

Résumé :

- Aucune démarche pour le club, aucun investissement financier

-
- Equipement de nos terrains en bancs de qualité
 - Perception de 10% des revenus Mobisport

Le Comité a remercié LM pour sa venue et sa présentation. Il s'est engagé à étudier le contrat et les possibilités sur les installations de bâches. Nous devons faire un retour d'ici le prochain Comité à la société Mobisport Concept ;

Approbation du CR du 12 Décembre 2019 : Le CR est approuvé à l'unanimité

Pour information, tous les CR sont sur le site internet et à l'affichage.

Nous rappelons que tous les CR doivent être accessibles et consultables pour l'ensemble des adhérents.

1. Organisation du Comité

Suite à une réunion entre le Président et le Secrétaire Général, il a été évoqué un manque de communication entre les membres du Comité et le bureau.

Le Président souhaite plus de communication pour être plus fonctionnel et éviter des réunions de Comité trop longues.

L'idée est donc d'envoyer en amont de chaque réunion le projet travaillé en commission, afin que chaque membre du Comité puisse en prendre connaissance avant la réunion de Comité.

TC souhaite en effet que les points positifs et négatifs soient bien étudiés lors des réunions de Comité afin qu'une décision collégiale puisse être prise.

JPD et AB soulignent le fait qu'il s'agit du fonctionnement normal du Comité du TCC et que ces dernières semaines, ces process avaient été moins respectés.

2. CR Suite réunion avec la Mairie du 17 Janvier 2020

Présents : Sally Ribeiro (Maire adjointe chargée des Sports / Jean Grandvoinet (Directeur général des services techniques) / Xavier Maresq (Directeur des sports). Pour le TCC : Morgan Oliviero/ Sylvain Lefebvre/ Olivier Guillaud/ Fabrice Tejou

En préambule, Sally Ribeiro a précisé que tous les travaux votés seront soumis au résultat de l'élection municipale de mars prochain.

1- Passage en terre-battue tous temps des courts 6 et 7 :

Sally Ribeiro a indiqué que le budget sera voté définitivement au mois d'Avril 2020.

Le budget proposé sera de 120 000 € comprenant le remplacement des grillages.

Le Comité doit être en alerte sur les filets qui n'apparaissent pas dans les différents devis.

La période de début de travaux est fixée à juin 2020, après d'indispensables travaux sur les réseaux du stade Hunabelle et après la période de nos Interclubs.

2- Terrain provisoire (Marché du Trosy) :

1 terrain couvert sera construit pour palier en partie à la disparition temporaire des terrains 3,4,5 à partir de Septembre 2020 pendant la durée des travaux du stade Hunabelle. Le début des travaux est prévu pour Septembre 2020 et une prévision de livraison pour 2021.

Le Comité a affirmé sa volonté de disposer pleinement de ce court et de son accès pour les leçons et la pratique libre des adhérents, avec éventuellement des clefs ou digicodes.

3- Etanchéité des terrains 11 et 12 :

L'entreprise « La Louisiane » a proposé dans un premier temps un devis excessivement élevé du fait d'un problème d'accessibilité à la toiture du court 11. Une solution moins onéreuse a été trouvée, l'intervention de réparation du « trou » est prévue pour février. Une réfection complète de la toiture du 11 et 12 a été demandée et évoquée par les représentants du TCC dans un futur proche.

4- Boursouflures terrains 11,12 et 14 (Bourcilière) :

Une demande de devis est adressée à l'entreprise « Watelet » qui a déjà traité les boursouflures apparues dans le passé. Le terrain 14 est encore sous garantie.

5- Evacuation des eaux des courts 8, 9 et 10 (bulle) :

Une vérification des réseaux d'évacuation est demandée. Un curage a eu lieu ce lundi 20 Janvier.

6- Armoire électrique courts 11 et 12 (interruption courant court 11) :

La fuite liée au trou de la toiture située au dessus d'un spot pourrait expliquer ces coupures occasionnelles.

7- Fissure de la vitre de séparation entre court 10 et 11 :

L'équipe des jardiniers surveille attentivement l'évolution de la fissure. Xavier Maresq précise qu'il n'y a pas de crainte immédiate. Le remplacement sera effectué après le démontage de la bulle.

8- Digicode et Alarme de la porte d'entrée du Club-house :

Les électriciens de la ville doivent passer de nouveau pour régler le problème.

A la demande du TCC, une mise en place d'un digicode sur les terrains 11 et 12 est souhaitable, afin d'éviter les intrusions extérieures et les dégradations répétées.

Les membres du Comité souhaitent vraiment alerter la mairie sur les nombreux « squats » de jeunes qui utilisent des produits illicites et utilisent les locaux du Club House.

AB, en tant qu'ancien PRÉSIDENT, encourage vivement le Président actuel et le bureau restreint à adresser des courriers à la Mairie pour les alerter.

SL précise que ce courrier a déjà été fait à plusieurs reprises.

9- Grillage du Terrain de Mini-Tennis :

Pas de réparation prévue avant le début des grands Travaux Hunebelle.

10- Disponibilité du court 14 (Bourcilière) les dimanches :

Le TCC a souligné le fait que le terrain 14 est trop fréquemment fermé les dimanches (plus d'un dimanche sur deux). L'éventualité d'un accès réservé au tennis n'est pas envisageable (règlement sécurité pompier stricte).

11- Futurs Terrains couverts (Bourcilière) :

Construction de 2 terrains couverts sur le site de la Bourcilière avec un petit espace convivial et un vestiaire.

Livraison approximative : 2024

Dès Septembre, les travaux du Stade Hunnebelle commenceront (sous réserve des Elections Municipales prochaines). Une fin est annoncée en 2026. L'accès au club se fera par le haut.

.....
Une commission dédiée à la préparation de cette transformation du TCC a été formée avec Heloise JURADO, Dominique PRIGENT, Olivier GUILLAUD et le Directeur. Il est impératif de penser le Club différemment avec les importantes transformations prévues.

3. Préparation AG

La date de l'Assemblée Générale du TCC a été fixée au 3 AVRIL 2020 ;

Quelques membres du Comité regrettent que cette date ait été imposée et n'ait pas fait l'objet d'échanges entre les membres du Comité.

Il a été également évoqué le fait que certains membres ne pourront pas être présents (veille des vacances de Pâques).

Le Président a expliqué qu'en raison des Municipales, la salle BLEUE n'était pas disponible les vendredis soirs. Il a été tout de même suggéré d'organiser cette AG au sein du TCC, mais pour des raisons logistiques, le Président ne peut répondre favorablement à cette requête.

Morgan OLIVIERO se présente à nouveau comme Président.

Thibaut CELANT a présenté également sa candidature pour la Présidence du Club.

Au regard du fait que plusieurs membres du Comité ne peuvent répondre présent sur la date du 3 AVRIL, il a été validé à l'unanimité par le Comité que le vote du futur Président du TCC s'effectuerait lors de la prochaine réunion du comité suivant l'AG, dans le courant du mois d'Avril (date à définir – probablement post vacances scolaires).

Un vote des membres du Comité s'effectuera donc lors de cette réunion pour élire le prochain Président du Tennis Club de Clamart.

Sur cette AG, il y a 4 membres sortants qui sont :

Sylvain LEFEVBRE

Morgan OLIVIERO

Fabrice ZANELLI

Albert BONDIL

Olivier GUILLAUD ayant été coopté, doit être validé comme membre du Comité lors de la prochaine AG.

MO et SL souhaitent organiser une réunion avec divers adhérents du club (suite à certaines doléances) pour évoquer différents sujets. Une date sera proposée 2 semaines avant l'AG.

4. Point Restauration

PV, FT et le bureau directeur doivent rencontrer 2 potentiels « restaurateurs » pour une présentation des projets respectifs.

Lors de la prochaine réunion de Comité, un CR sera adressé avec une présentation claire des 2 intéressés.

Lors du prochain comité, PV présentera le résultat de l'entretien des 2 candidats, prévu le 21 de ce mois de Février en présence des "4 majeurs" du comité, ainsi que ses conclusions, en vue d'un vote en séance pour retenir une des deux candidatures.

Le Comité fait tout pour que la restauration soit reprise à l'occasion des matchs d'équipe du mois de mai.

PROCHAINE RÉUNION PRÉVUE LE LUNDI 24 FEVRIER à 19H30